

Formation autorisation de conduite nacelle

Contenu de la formation

Objectif :

- Conduire en sécurité une plate-forme élévatrice mobile de personne, conformément au code du travail.

Public : Conducteur débutant ou expérimenté (recyclage)

Prérequis : Avoir 18 ans et être apte médicalement

Durée : 2 jours

Modalités : Intra-entreprise

Maintien et Actualisation des

Compétences : Conseillé (5 ans)

Les + d'HYGÉA :

- Formateur ayant adhéré à la charte pédagogique d'HYGÉA
- Approche de la prévention

Références réglementaires :

Code du travail R4323-55, R4323-56

Contact :

HYGÉA Formation Conseil
Tél. 03 81 50 64 03
contact@hygea-formation.com

Jour 1 - Théorie

- Les bases de la prévention
- Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur
- Caractéristiques et technologie des différentes catégories
- Avantages et inconvénients de l'utilisation
- Principaux risques
- Règles de stabilité, de conduite, de circulation, de stationnement
- Adéquation de la P.E.M.P. et charge nominale
- Distances et organes de sécurité
- Vérifications et entretien courant à effectuer
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

Jour 2 - Pratique et tests

- Contrôle visuel de l'état de la P.E.M.P
- Fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Positionnement, conduite, circulation
- Gestes de commandement et de communication
- Balisage et signalisation
- Mise en service P.E.M.P, mise en place des stabilisateurs et mise à niveau
- Réalisation de manœuvres, circulation en P.E.M.P
- Conditions de circulation et manœuvres de secours
- Réaction en cas de signal d'alerte

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques

Validation :

- Attestation de fin de stage
- Avis de principe du formateur

